



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

## **Éducation : interdiction par la préfecture de police de Paris de la manifestation le 20 janvier**

Après la réussite historique de la journée de grève et de manifestation du 13 janvier dans l'Éducation, l'intersyndicale CGT Educ'action/FSU/FNEC FP-FO/SUD Éducation appelle à une nouvelle journée d'action jeudi 20 janvier.

La Préfecture de police de Paris refuse d'autoriser la manifestation organisée par l'intersyndicale d'Île-de-France.

Non content de rester sourd à la colère et aux revendications des personnels de l'Éducation nationale, le gouvernement, à travers son représentant, leur dénie le droit de l'exprimer en manifestant dans Paris.

Cette décision du Préfet de police est inacceptable. La CGT exige que le droit constitutionnel de manifester soit respecté.

Montreuil, le 18 janvier 2022